

Le Président

Madame, Monsieur,

Une nouvelle assemblée a été élue en mars 2015 et après plusieurs mois d'exercice j'ai souhaité m'adresser à vous pour vous faire part à la fois de la situation financière particulièrement difficile dans laquelle se trouve notre Département et aussi de ma détermination à relever avec vous les défis qui sont les nôtres.

C'est grâce à la mobilisation de tous que nous pourrons faire face aux difficultés financières auxquelles nous nous trouvons confrontés et que nous parviendrons à apporter des réponses afin d'assurer la pérennité de notre collectivité et garantir ainsi vos emplois, de même que le maintien des politiques en faveur des Nordistes, et plus particulièrement en direction des plus fragiles d'entre eux.

Pour cela, le dialogue social est un facteur de cohésion et de progrès.

Celui-ci doit reposer sur le respect et la volonté partagée d'un dialogue constructif qui soit force de propositions.

C'est pour cette raison que j'ai invité, dès ma prise de fonction, les organisations syndicales à engager et conduire avec moi les réformes nécessaires dans l'intérêt de l'institution, des agents et des Nordistes et à ne pas créer un climat anxiogène en diffusant de fausses informations.

Malheureusement, je ne peux que constater et regretter que cette volonté de cohésion sociale face aux difficultés que nous traversons ne soit pas partagée par toutes les organisations syndicales. Certaines d'entre elles utilisent en effet des méthodes reposant sur l'agitation sociale et la désinformation afin de stigmatiser et opposer les différentes catégories d'agents entre elles.

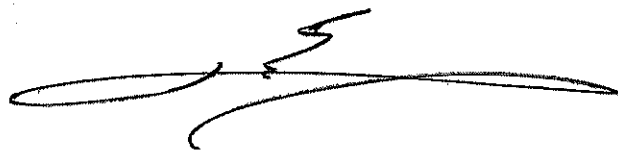
Ainsi, soucieux de ne pas réduire le pouvoir d'achat des agents, j'ai décidé de maintenir la prime versée en novembre, dite allocation sociale, contrairement à ce qu'avaient prétendu certaines organisations syndicales qui avaient annoncé qu'elle ne serait pas versée cette année. De la même manière, j'ai décidé de ne pas revenir sur les C.A.P qui doivent permettre de reconnaître et de valoriser l'investissement professionnel des agents et qui se tiendront le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Des réformes sont indispensables et elles nécessitent une réorientation des politiques publiques qui auront notamment des impacts sur la politique Ressources Humaines. Il nous faudra à la fois adapter nos effectifs aux nouvelles orientations et à l'évolution de la législation et mieux reconnaître l'investissement professionnel et le mérite des agents.

De même, comme nous l'a indiqué la Chambre Régionale des Comptes, nous devons engager une réforme du temps de travail, le Département du Nord ne respectant pas les dispositions réglementaires.

Je souhaite que les propositions qui me seront présentées pour une mise en œuvre dès 2016 soient discutées préalablement avec vos représentants. Si ces derniers ne manifestent pas le sens des responsabilités qu'appellent les circonstances du moment, je veillerai, par l'intermédiaire de vos cadres de proximité, à organiser le dialogue le plus large avec l'ensemble des agents.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean-René LECERF

Président du Conseil départemental